



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1027>

# Cercle de Guéret : Célébration du 29 mai

- Cercles locaux - Guéret (23) -



Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2015

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

Le Cercle guérétois a commémoré aujourd'hui le 29 mai 2005 devant la mairie de Guéret. À cette occasion, le tract suivant a été distribué [1].

---

<span class='spip\_document\_640 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left; width:96px;'>

### Association pour une Constituante

*Pour que vive la souveraineté populaire !*

[www.pouruneconstituante.fr](http://www.pouruneconstituante.fr)

**10 ans déjà !**

Le 29 mai 2005, les Français ont voté NON au Traité Constitutionnel Européen. Leur vote a ensuite été piétiné lorsque le Parlement a validé le Traité de Lisbonne, jumeau du précédent.

Le 29 janvier 2015, Jean-Claude Juncker, en tant que président de la Commission européenne, déclare : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ». On ne peut être plus clair !

Et une nouvelle forfaiture se prépare : le Traité transatlantique - TAFTA - entre l'Union européenne et l'Empire américain qui livrera les citoyens pieds et poings liés au pouvoir des multinationales et des forces financières.

Il est plus que temps de dire « **ASSEZ !** ». Assez de discours convenus sur une démocratie qu'on bafoue à longueur d'année !

**NON** à la monarchie élective actuelle en France !

**OUI** à la révocabilité des élus en cours de mandat !

**OUI** au rétablissement de la souveraineté populaire en France avec une Assemblée constituante élue au suffrage universel !

Contactez le Cercle local de Guéret : [cercle.gueret@laposte.net](mailto:cercle.gueret@laposte.net)

- ▶ Responsable : M. John Groleau (tél : 06 31 87 37 32)
- ▶ Coordinateur des cahiers de doléances : M. Yves Pillet (tél : 05 55 80 02 06)

Une Assemblée constituante est une assemblée spécialement chargée de rédiger une nouvelle Constitution.

---

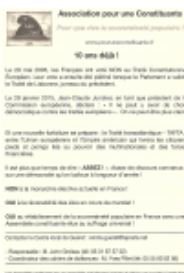


Nos deux adhérentes ne pouvaient pas être présentes cette année...

Nous remercions le journal *L'Écho de la Creuse* pour avoir évoqué cette action dans son édition du 2 juin 2015 :

**COMMÉMORATION DU 29 MAI 2005**  
Le Cercle guérétois de l'Association pour une Constituante a commémoré le 29 mai 2005 devant la mairie de Guéret : à cette date, les Français ont voté NON au Traité Constitutionnel Européen. Leur vote a ensuite été piétiné lorsque le Parlement a validé le Traité de Lisbonne, jumeau du précédent. Le 29 janvier 2015, Jean-Claude Juncker, en tant que président de la Commission européenne, déclare : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ». On ne peut être plus clair !  
Et une nouvelle forfaiture se prépare : le Traité transatlantique - TAFTA - entre l'Union européenne et l'Empire américain qui livrera les citoyens pieds et poings liés au pouvoir des multinationales et des forces financières. Il est plus que temps de dire « assez ! ».

[1] <a href="IMG/png/tract\_29\_mai\_2015.png" type="image/png" title="">



Tract du 29 mai 2015